



**Objet de la délibération**

**Signature de la Convention  
Territoires à Energie Positive pour la  
Croissance Verte**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

—————  
Séance Publique du  
25 juin 2015  
—————

La séance est ouverte à 17h10 sous la présidence de Monsieur le Maire assisté des membres du Conseil Municipal.

**Etaient présents :**

M. Norbert METAIRIE, M. Olivier LE LAMER, Mme Marie-Christine BARO, M. Jean-Paul SOLARO, Mme Emmanuelle WILLIAMSON, M. Laurent TONNERRE, Mme Karine RIGOLE, M. Allain LE BOUDOUIL, Mme Claudine LE GOFF, M. Yann SYZ, Mme Agathe LE GALLIC, M. Tristan DOUARD, Mme Nadyne DURIEZ, M. Chafik HBILA, Mme Annick LECUYER, M. Hubert LE GALLIC, M. Robert OLLIER, Mme Annie RAYNAUD, Mme Marie-Christine DETRAZ, M. Bruno BLANCHARD, M. Bruno JAOUEN, Mme Nathalie TREHIN, Mme Anne de PIERREPONT, Mme Janick CAURANT, M. Bertrand LE GALL, Mme Laurence CHEVREL, M. Hassan DIBESSE, Mme Gaël LE SAOUT, Mme Frédérique MALLEBRERA, M. Kevin CARNEC, M. Jacques MORIN, M. Jean LE BOT, Mme Liliane PETRE, Mme Maria COLAS, M. Fabrice LOHER, M. Franck GEFFRAY, Mme Gaëlle BOIS, Mme Noëlle PIRIOU, M. Pascal BARON, M. Paul CORNIC, Mme Delphine ALEXANDRE.

**Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :**

Mme Fatima RIBEIRO FERNANDES à M. Robert OLLIER  
M. Jean-Paul AUCHER à M. Allain LE BOUDOUIL  
M. Gwendal ROUILLARD à M. Olivier LE LAMER

**Absent(s) excusé(s) :**

Mme Joëlle BERGERON.

Arrivées de M. LE BOUDOUIL, de M. LE GALLIC (pouvoir donné à M. LE GALL), de Mme CAURANT (pouvoir donné à Mme LE GOFF), de Mme Gaëlle LE SAOUT (pouvoir donné à M. DOUARD) pendant l'examen de la question n° 7 (Compte Administratif 2014 – Examen).

Arrivée de M. JAOUEN (pouvoir donné à Mme BARO) pendant l'examen de la question n° 8 (Compte de Gestion 2014 de M. le Trésorier Principal Municipal).

Arrivées de Mme DETRAZ (pouvoir donné à M. le Maire), de M. TONNERRE (pouvoir donné à M. HBILA), de Mme RIGOLE (pouvoir donné à Mme WILLIAMSON), de M. BLANCHARD (pouvoir donné à Mme DURIEZ) pendant l'examen de la question n° 11 (Convention

pluriannuelle d'objectifs 2015-2017 entre le Festival Interceltique de Lorient, la Ville de Lorient, Lorient Agglomération, le Département du Morbihan et la Région Bretagne).

Départs de Mme TREHIN (pouvoir donné à Mme MALLEBRERA) et de Mme BOIS (pouvoir donné à M. LE BOT) pendant l'examen de la question n° 10 (Création d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) regroupant le Grand Théâtre et le Centre Dramatique National – Approbation des statuts – Désignation des représentants).

Départ de M. LE GALL (pouvoir donné à M. LE GALLIC) pendant l'examen de la question n° 40 (Présentation et autorisation de signer le Contrat de Ville).

Départ de M. LE BOUDOUIL (pouvoir donné à Mme LE GOFF) pendant l'examen de la question n° 41 (Programmation 2015 du Contrat de Ville).

## **SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITOIRES À ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE**

Un appel à projets pour mobiliser 200 «territoires à énergie positive pour la croissance verte» a été lancé afin de donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes qui peuvent contribuer à :

- atténuer les effets du changement climatique, pour que la France soit exemplaire lors de la Conférence climat de Paris 2015 ;
- encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales ;
- faciliter l'implantation de filières vertes pour créer 100 000 emplois sur 3 ans.

Afin d'accompagner l'ensemble des projets créatifs et innovants, un fonds de financement de la transition énergétique, doté de 1,5 milliard d'euros sur trois ans, est en place et contribuera notamment à financer les territoires lauréats. Cet appui viendra compléter les modes de soutien sectoriels existants : aides fiscales, subventions de l'ADEME et de l'ANAH, programmes budgétaires, prêts aux collectivités, tarifs d'achat...

Lorient et Lorient Agglomération sont co-lauréates de cet appel à projet. 500 000 € sont ainsi attribués à ce titre.

L'Etat souhaite mettre en évidence des projets rapidement opérationnels, et souhaite, pour une plus grande visibilité, qu'un nombre restreint de projets soit financé. Ainsi, il est envisagé que Ville et Agglomération inscrivent un projet chacune, pour un montant demandé de 250 000 €.

La Ville met actuellement en œuvre le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière, avec une inscription budgétaire de l'ordre de 2 000 000 €. Il est ainsi proposé que la ville demande à ce titre 250 000 € de subvention dans le cadre de l'appel à projet TEPCV. D'autres subventions complémentaires seront éventuellement mobilisables d'ici 2016.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**Vu** l'avis des commissions concernées,

Article 1 : **PREND ACTE** de l'éligibilité du SDAL dans le cadre de l'appel à projet Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte.

Article 2 : **AUTORISE** M. le Maire ou l'Adjoint délégué à l'Environnement et à la Transition Energétique à signer tous documents ou conventions relatifs à l'attribution de subventions se rapportant à ce projet.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Pour le Maire, l'Adjoint Délégué, à  
l'Environnement et à la Transition Energétique

**TONNERRE Laurent**

